

Clermont-Ferrand au cœur du développement durable

Clermont-Ferrand a changé d'image en plaçant les logiques de développement durable au cœur de son action, entraînée par une politique globale de mise en valeur liée à son tramway innovant sur pneumatiques et entièrement électrique, au cœur d'un projet global de requalification urbaine, de renouveau du centre-ville et de maîtrise de l'étalement urbain.

Des quartiers écologiques

De nouveaux quartiers écologiques se dessinent : Champratel, Trémonteix, un projet HQE exemplaire qui illustrera une nouvelle façon d'habiter la ville, Saint-Jean, projet ÉcoCité labellisé par le ministère de l'Écologie et du Développement durable.

Autant de projets emblématiques de l'action de longue date de la Ville de Clermont-Ferrand pour le développement durable de son territoire, identifiée dès son premier Agenda 21, réactualisé et labellisé Agenda 21 local France, confortée par la signature de la Convention des maires et s'engageant à réduire de 20 % l'émission des gaz à effet de serre à l'horizon 2020.



Une reconnaissance nationale

Fin 2009, Clermont-Ferrand a été distinguée pour la troisième fois par le jury national des Rubans du développement durable pour sa politique d'achat de produits durables et éco-responsables en matière d'éclairage public, de techniques végétales, d'expérimentations d'énergies renouvelables et de véhicules propres.

Énergies nouvelles et économies d'énergie

L'exemplarité clermontoise porte aussi sur l'utilisation des énergies nouvelles (panneaux solaires thermiques et photovoltaïques, cogénération, etc.) et les économies d'énergie. L'objectif est de porter à 50 % de la flotte municipale le pourcentage de véhicules « propres », à très faible émission de CO_2 (en 2010, à plus de 30 %). Autres pourcentages significatifs : - 13,2 % d'émission de CO_2 en 2009 (grâce aux différents programmes engagés par la Ville sur son patrimoine) et même - 19,3 % entre 2004 et 2009 sur le patrimoine immobilier scolaire.

Biodiversité et patrimoine vert

Conduite écoresponsable aussi sur le patrimoine vert. La Ville de Clermont-Ferrand choisit les espèces à planter, en fonction de l'espace disponible pour éviter les opérations d'élagage, du climat pour réduire les besoins d'arrosage, en introduisant de la variété, pour supprimer les risques sanitaires de la monoculture. Elle réduit au maximum les interventions phytosanitaires, privilégiant les désherbages sans herbicides chimiques. L'effort porte également sur le recyclage des déchets d'origine végétale : feuilles mortes des parcs et jardins, branchages coupés, conservés et valorisés.

L'abeille, sentinelle de la qualité environnementale

Pour la Ville de Clermont-Ferrand qui entend jouer tout son rôle dans la préservation de la biodiversité, engager un partenariat avec l'Unaf s'inscrit dans sa volonté de préserver tout ce qui concourt à une qualité environnementale. En installant des ruches sur plusieurs sites et équipements publics, elle souhaite sensibiliser les Clermontois au rôle des abeilles, mais aussi évaluer l'état et l'évolution de son environnement quotidien, en associant le plus grand nombre.

